La porte côté amont, vue depuis l'est, avec le canal qui y aboutit, drainant les marais desséchés en arrière.

IVR52_20178500151NUCA
Auteur de l'illustration : Yannis Suire
Date de prise de vue : 2017
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée tous droits réservés